

A l'attention des membres  
du Comité de quartier n° 5  
Le Chevalon – Chassolière – La Plaine

**Dossier suivi par :**  
Pole Direction Générale  
☎ : 04 76 50 47 16  
mél : [pole.dg@ville-voreppe.fr](mailto:pole.dg@ville-voreppe.fr)

Voreppe, le 2 août 2021

Madame, Monsieur,

Suite à la visite de terrain au sein de votre quartier qui s'est déroulée le 1er juillet courant, nous vous prions de trouver ci-après un compte rendu des principaux points abordés par le comité de quartier lors de cette déambulation et des premiers éléments de réponses que nous pouvons vous apporter.

#### **Route de Veurey / Chassolière**

Les membres du CQ souhaitent déambuler en direction du Novotel jusqu'au chemin de Bouvaret (château Beauplan) afin de faire constater la dangerosité de la route. Ils souhaitent l'aménagement de la route départementale afin de sécuriser piétons et cycles.

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *Justement conscient du danger de cette route les représentants de la mairie indiquent « pas de déambulation le long de la route de Veurey, car trop dangereuse ». L'accès aux digues de l'Isère est privilégiée par la voie verte de Roize, il n'est pas envisageable de sécuriser le giratoire du Novotel et le pont de l'autoroute pour rejoindre l'autre rive.*

Aménagement cheminement piétons route de Veurey, depuis Morletière jusqu'à la Volouise (but de terre à hauteur du numéro 384, dos d'âne)

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *Une proposition budgétaire sera fait sur 2022*

#### **Rue Morletière et route de Veurey (Écoles Stendhal)**

Le comité de quartier demande que le marquage au sol soit harmonisé, et signale l'absence de signalisation verticale, il manque également un panneau rue Morletière (départ route de Veurey)

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *Le marquage au sol est cohérent il s'agit de la bande d'arrêt de l'écluse, les véhicules doivent y marquer un stop avant de s'engager en direction de l'écluse. La seule signalisation verticale manquante sera prochainement mise en place, ainsi que la plaque de nom de rue au croisement de la route de Veurey.*

Le comité de quartier a demandé un réaménagement du tourne à droite car celui-ci est trop raide. -> **Réponse des représentants de la Mairie** : *Un courrier sera adressé au Département mais au vu de la typographie du site il y a peu de chance qu'un réaménagement soit possible.*



Hôtel de Ville  
1 place Charles de Gaulle  
CS 40147  
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47  
Fax 04 76 50 47 48

[voreppe@ville-voreppe.fr](mailto:voreppe@ville-voreppe.fr)  
<https://www.voreppe.fr>

 @voreppe

 @VoreppeOfficiel

## **RD 1075**

Le comité de quartier indique qu'il faudrait aménager le tourne à gauche rue de la Bridoire et afin de rendre les bordures des ilôts plus visibles.

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *Une intervention sera faite auprès du Département pour évaluer la possibilité de positionner le cas échéant deux J 11 (quille blanche)*

Il est demandé de nettoyer des ilôts centraux

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *l'entretien est effectué 4 fois / an.*

*Sur la RD 1075, la commune tient à informer le comité de quartier qu'une harmonisation des panneaux de signalisation a été faite courant juin, la vitesse est limitée à 50 km/h.*

## **Centre commercial et salle des fêtes**

Le comité de quartier souhaite la rénovation de la salle des fêtes

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *une réflexion est en cours pour la rénovation sur l'ensemble des salles des fêtes de la commune, un retour sera transmis.*

Concernant le point d'apport volontaire à proximité

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *un courrier va être adressé à la copropriété afin que ces derniers se rapprochent du gestionnaire des déchets (Pays Voironnais).*

## **Rue du Peuil**

*Le comité de quartier rappelle le problème foncier qui n'avance pas.*

-> **Réponse des représentants de la Mairie** : *la municipalité attend l'accord de la copropriété qu'elle cède cette parcelle à titre gratuit puisque la commune engagera les travaux. Problème en attente depuis 2 ans à savoir que ces travaux sont budgétés et reportés chaque année depuis le même temps.*

Une rencontre avec les animateurs et les élus référents de chaque quartier est prévue le lundi 13 septembre à 18h30 en mairie, afin d'échanger ensemble sur le bon fonctionnement des prochains comités de quartier.

Nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Claude DELESTRE



Adjoint en charge des Sports  
Élu du comité de quartier 5

Anne PLATEL



Adjointe en charge des quartiers, du cadre  
de vie et de l'espace public